



TRANSACTIONS – CONSEIL

16, avenue Emile Zola – 75015 Paris

Tél: 01 45 78 79 05

contact@agence-immotec.fr
www.agence-immotec.com

Carte professionnelle n°CPI :
75012016000006343 Délivrée par la CCI de Paris
Ile de France

Garantie Financière T 120.000€
GALIAN : 89 rue de la Boétie, 75008 Paris

Assurance responsabilité civile
professionnelle MMA Entreprise
N° 120 137 405

HONORAIRES DE VENTE

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur et incluent la T.V.A à 20%.

Pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel :

Prix de vente Montant maximum	Montant maximum en Mandat simple exprimé TTC	Montant maximum en Mandat Exclusif exprimé TTC
Jusqu'à 200.000€	7%	6,5%
De 200.001€ à 500.000€	6%	5,5%
De 500.001€ à 1.000.000€	5%	4,5%
Au delà de 1.000.001	4%	4%
		-

Le montant maximum des honoraires permet une négociation à la baisse selon arrêté ministériel, publié le 04.02.2022 (arrêté ECOC2138946A), modifiant article 2 de l'arrêté du 10.01.2017

HONORAIRES DE LOCATION

LOCAUX À USAGE PROFESSIONNEL, COMMERCIAL OU INDUSTRIEL

10% de la première période triennale, avec un minimum forfaitaire de 5 000 € TTC.

BAIL HABITATION PRINCIPALE (régi par la loi n°89 - 462 du 6 Juillet 1989)

En application du décret n°2014 - 890 du 1er Août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables

au

locataire et entrant en vigueur à partir du 15 Septembre 2014.

Plafonnement en zone très tendue (Paris)

- Visite, constitution de dossier et rédaction de bail : 12,1 € / m²
- Etat des lieux d'entrée: 3,03 € / m²

Location vide et meublée

- A la charge du propriétaire: 1 mois de loyer charges comprises
- A la charge du locataire : Cf Plafonnement (= 15,13 €/m²)

BAIL HABITATION SECONDAIRE / SOCIETE/ Code CIVIL (exclu du champ d'application de la loi n°89 - 462 du 6 juillet 1989 et exclu du champ d'application du décret n°2014 - 890 du 1er Août 2014 relatif au plafonnement des honoraires)

Location vide et meublée

- A la charge du propriétaire: 1 mois de loyer charges comprises TTC
- A la charge du locataire: 10% du Loyer annuel Hors Charges + TVA (20%)

BAIL PARKING

- 150€ TTC charge locataire et 150€ TTC charge propriétaire



SARL IMMOTEC - Capital de 10.000€ - Siège social: 16, av Emile Zola - 75015 Paris – Tél : 01 45 78 79 05 - contact@agence-immotec.fr
RCS Paris : 490 251 535 - SIRET : 490 251 535 00038 - APE: 703 A
Garantie Financière : 120.000€ - GALIAN, 89 rue la Boétie 75008 Paris - Adhérent FNAIM: 28686
N° TVA intracommunautaire : FR714490251535 - Carte Professionnelle: CPI75012016000006343 délivrée par la Préfecture de Paris